



## Sylvotrophée du Haut-Languedoc

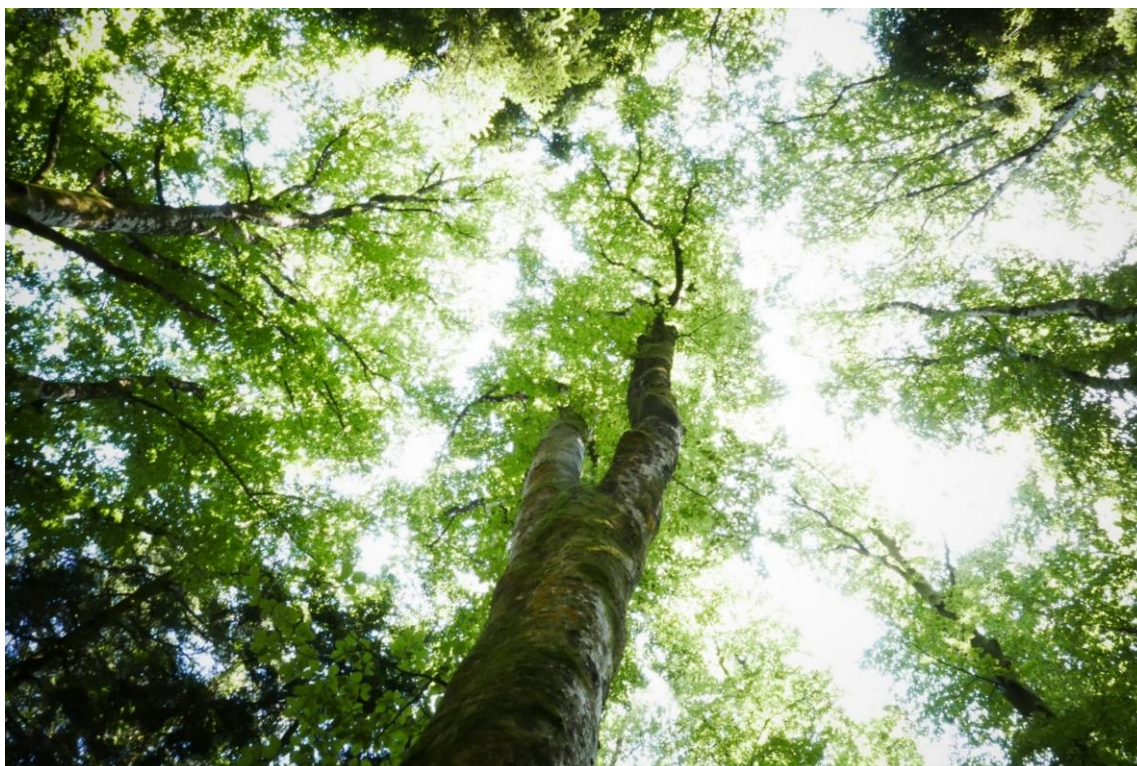
Deuxième édition dans les Avants Monts – 3 et 4 juillet 2019

### Qu'est-ce que ce sylvotrophée ?

#### Un concours pour promouvoir la gestion durable des forêts de nos territoires.

Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un propriétaire, elle répond aussi à plusieurs attentes sociétales : produire des bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous, etc. Seule une gestion forestière adaptée est à même de façonner une forêt apte à remplir les multiples rôles qu'on lui attribue.

Le Sylvotrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté ce type de gestion dite multifonctionnelle. Un jury de 6 personnes (notamment des sylviculteurs, écologues et usagers) est constitué afin d'évaluer la qualité de la gestion mise en œuvre, lors de la visite des différentes parcelles candidates, en compagnie du propriétaire et parfois de son gestionnaire. Les observations de terrain et les échanges entre jurés et candidats permettent ainsi d'élire le lauréat du sylvotrophée.



Le sylvotrophée est une action portée par IPAMAC et 7 parcs du Massif central, pour 2017-2018, dans le cadre d'un appel à projet « **Forêts anciennes** » issu du Programme Opérationnel du Massif central (POMAC, un fond FEDER inter-régional), dans le cadre de son axe « Biodiversité ». Le Parc du Haut-Languedoc se lance dans la deuxième édition grâce aux restes de l'enveloppe consacrée aux précédentes éditions.

*Les forêts dites anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur couverture forestière depuis au moins 200 ans, quelle que soit la gestion qui y a été menée. La permanence du couvert forestier permet le maintien d'une biodiversité spécifique (espèces végétales, insectes, champignons, etc.). Ces forêts présentent une valeur écologique importante, mais ont aussi souvent une valeur patrimoniale. Une gestion équilibrée permet de les valoriser au mieux sous tous leurs aspects.*



## Sylvotrophée 2019 : les Avants Monts

En 2019, pour des raisons pratiques, le concours s'est limité à 5 communes sur le secteur des Avants-Monts : **Castanet le Haut, Saint Geniès de Varensal, Saint Gervais sur Mare, Rosis, Taussac la Bilière**. Les parcelles candidates devaient en outre répondre aux critères suivants : être situées en **forêt ancienne**, et être des « **futaies résineuses et/ou taillis feuillus** ». Par ailleurs, le propriétaire devait être en mesure de présenter un document de gestion durable pour sa forêt.

Ce sont donc 4 propriétaires qui ont candidaté cette année pour le sylvotrophée.

- Le groupement forestier de Saint Geniès de Varensal, représenté par M. BOLTZ : 17 ha
- Le groupement forestier de Rosis, représenté par M. et Mme RONCHAUD : 6 ha
- Le groupement forestier de Castanet le Haut, représenté par M. ALLIES : 9 ha
- Le groupement forestier du Rongas, représenté par M. JEAY : 11 ha

Le jury, quant à lui, était composé des personnes suivantes :

- **Sylviculteurs** : Serge GASC (DDTM Hérault) et Marie-Françoise GRAS VIDAL (propriétaire forestier hors secteur du concours investie dans les formations forestières)
- **Naturalistes** : Jacques PAGES (Ingénieur à l'association BioDev'mIHL) et Rodolphe MAJUREL (Service Espaces naturels, CD 34)
- **Usagers** : Amélie-Madeleine GEURS (Paysagiste, Pnr HL) et Marc MAILHE (Education à l'environnement, Pnr HL)

Participaient aussi, pour **l'organisation de la journée**, Marie LEQUIEN (animatrice de la charte forestière de territoire du Haut-Languedoc, PNR HL), Jean-Michel d'Orazio (CRPF) et Serge Cazals (élu référent forêt PNR HL).

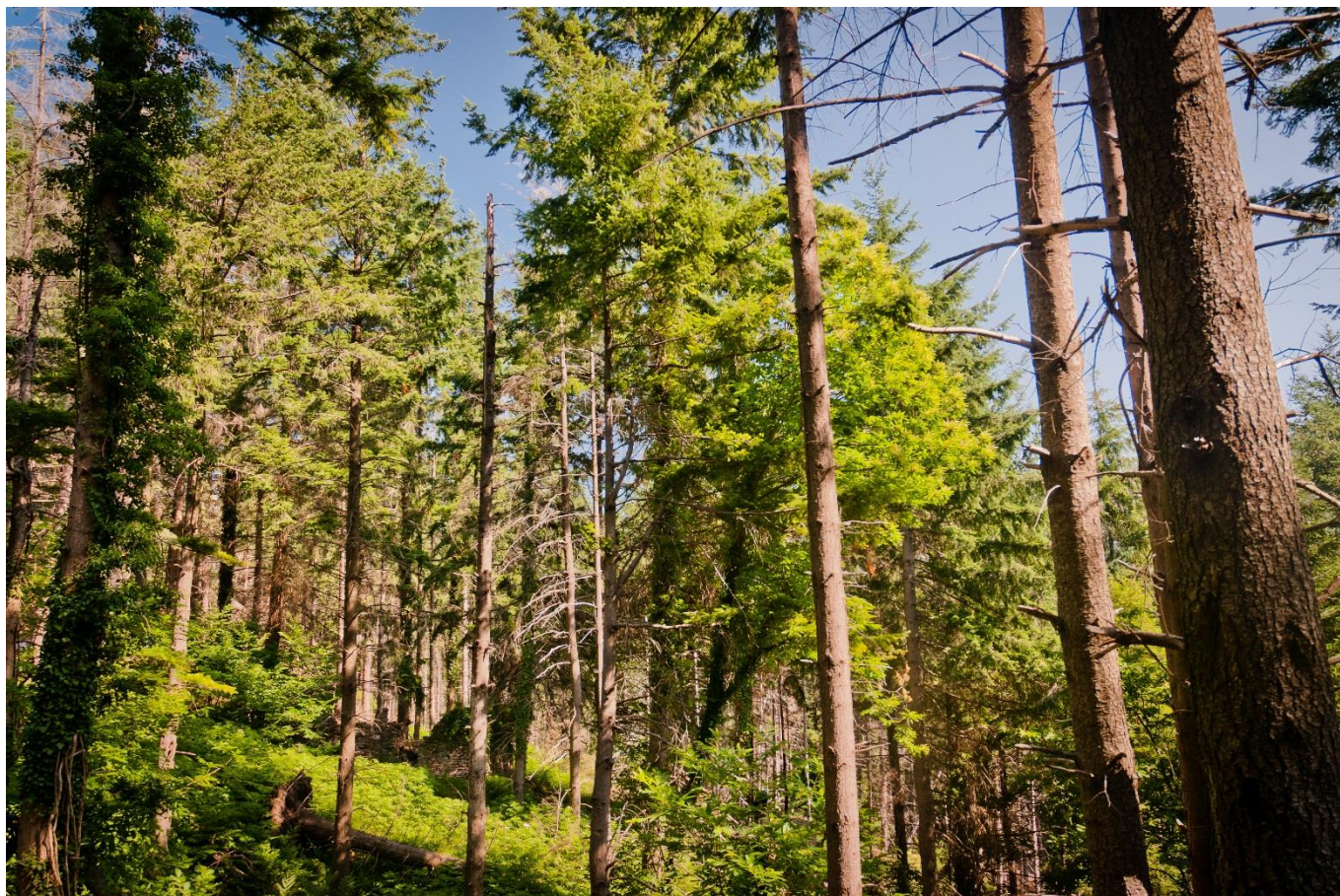
## Déroulement des 2 jours de visite :

### **Le 3 juillet 2019**

Le matin, les jurées ainsi que l'équipe d'organisation se sont réunis à la mairie de Saint Geniès de Varensal pour faire le point sur le contenu des 2 jours et afin de poser les dernières questions sur le contenu des grilles d'évaluation. L'ensemble des participants sont ensuite partis effectuer leur première visite au GF de Saint Geniès de Varensal, accompagné du gérant M. BOLTZ.



## Groupement Forestier de Saint Geniès de Varensal (17 ha)



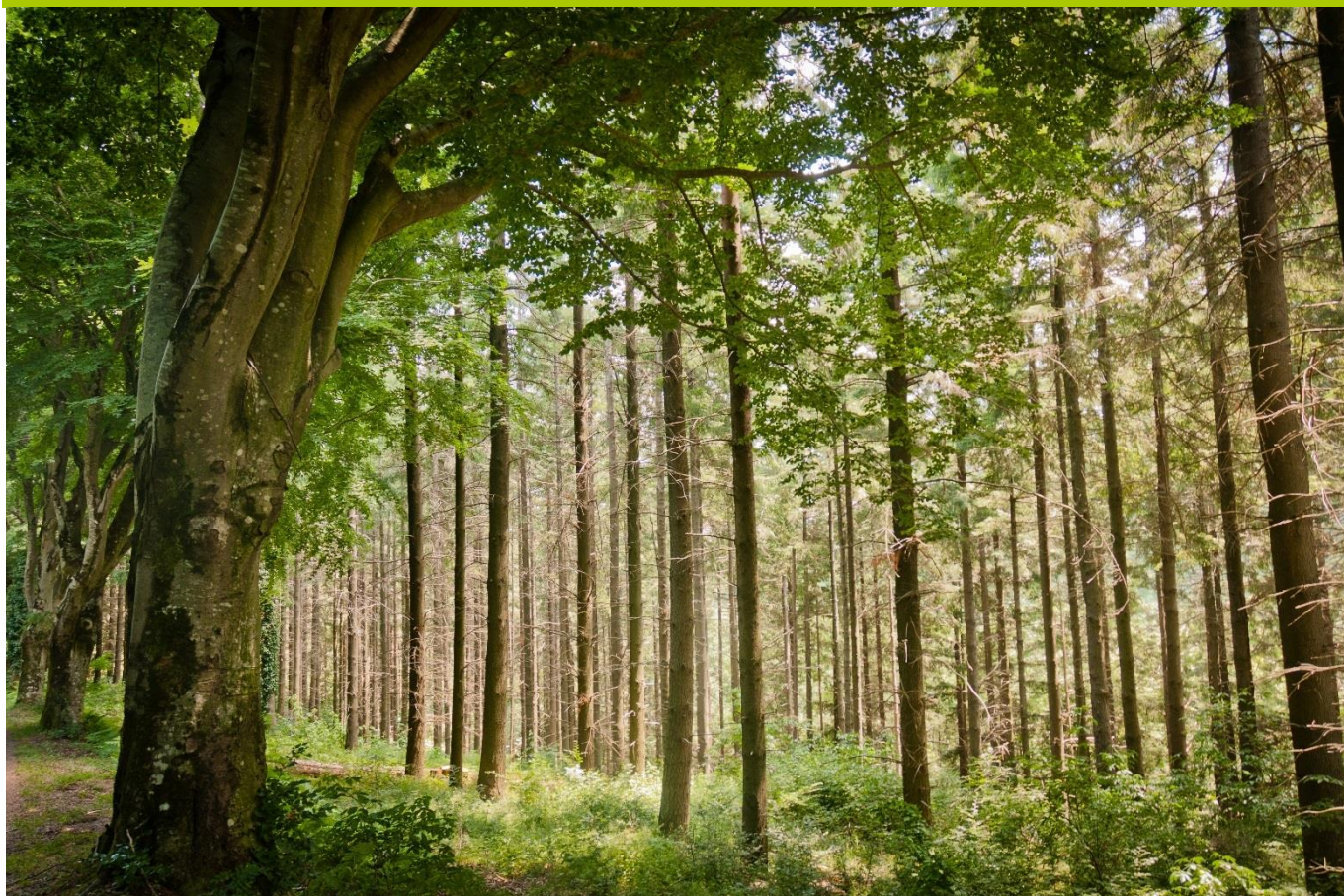
Cette forêt de 81,5 ha est peuplée en majorité de résineux (79% résineux contre 21% feuillus). Les objectifs principaux sont la production de bois, en appliquant une sylviculture irrégulière, la protection de la ressource en eau potable (PPR de la source de Fontclaude), la protection des milieux favorables à la biodiversité et l'amélioration de la biodiversité. Le propriétaire souhaite limiter les investissements futurs en favorisant la régénération naturelle. La forêt est restée sans gestionnaire pendant 40 ans. Il y a 6 ans, le groupement a décidé de prendre ALCINA comme gestionnaire.

La parcelle présentée au jury fait 17ha. L'objectif alloué au peuplement est l'irrégularisation progressive du peuplement et la réalisation de 3 éclaircies ayant pour objectif de réduire progressivement le capital sur pied. A cause de la forte pente et de la station de captage d'eau en contre-bas de la parcelle, l'exploitation y est très difficile. Les gérants ont donc décidé d'opter pour une exploitation par câble mât. Cette intervention a nécessité un fort investissement de la part du gérant qui a du faire un prêt relais pour assurer les coûts engendrés par une telle technique de coupe.

**→ LE GF de Saint Geniès de Varensal a reçu le prix de l'audace**



## GF de Portalon de Rosis (6 ha)



L'après-midi, le jury a rejoint la forêt du GF de Portalon à Rosis. M. et Mme RONCHAUD, les gérants, nous ont accompagné pour la visite.

Le GF de Rosis est un groupement familial de 35 hectares. La forêt a été plantée en 1976, dans les années 80, un incendie a ravagé une grande partie des plantations. Seule la parcelle choisie pour le Sylvotrophée a été épargnée, les autres parcelles ont été replantées en 1994. L'attachement patrimonial des gérants à leur forêt a été très fortement ressenti par le jury.

75% des peuplements sont résineux, 18% feuillus et 7% sont mixtes. L'objectif principal est la production bois, en appliquant une sylviculture irrégulière continue et proche de la nature (type Prosylva). Le maintien de la biodiversité et la protection des paysages sont aussi des objectifs forts. Les propriétaires souhaitent conserver le couvert végétal, la forêt étant historiquement implantée pour maintenir le sol, le passage par la coupe rase n'est pas concevable pour eux.

La parcelle candidate de 6 hectares présente une plantation de douglas et une ripisylve de gros hêtres. Le travail se fait au profit des plus beaux bois. L'objectif est de capitaliser en volume tout en favorisant la régénération naturelle dans les trouées.

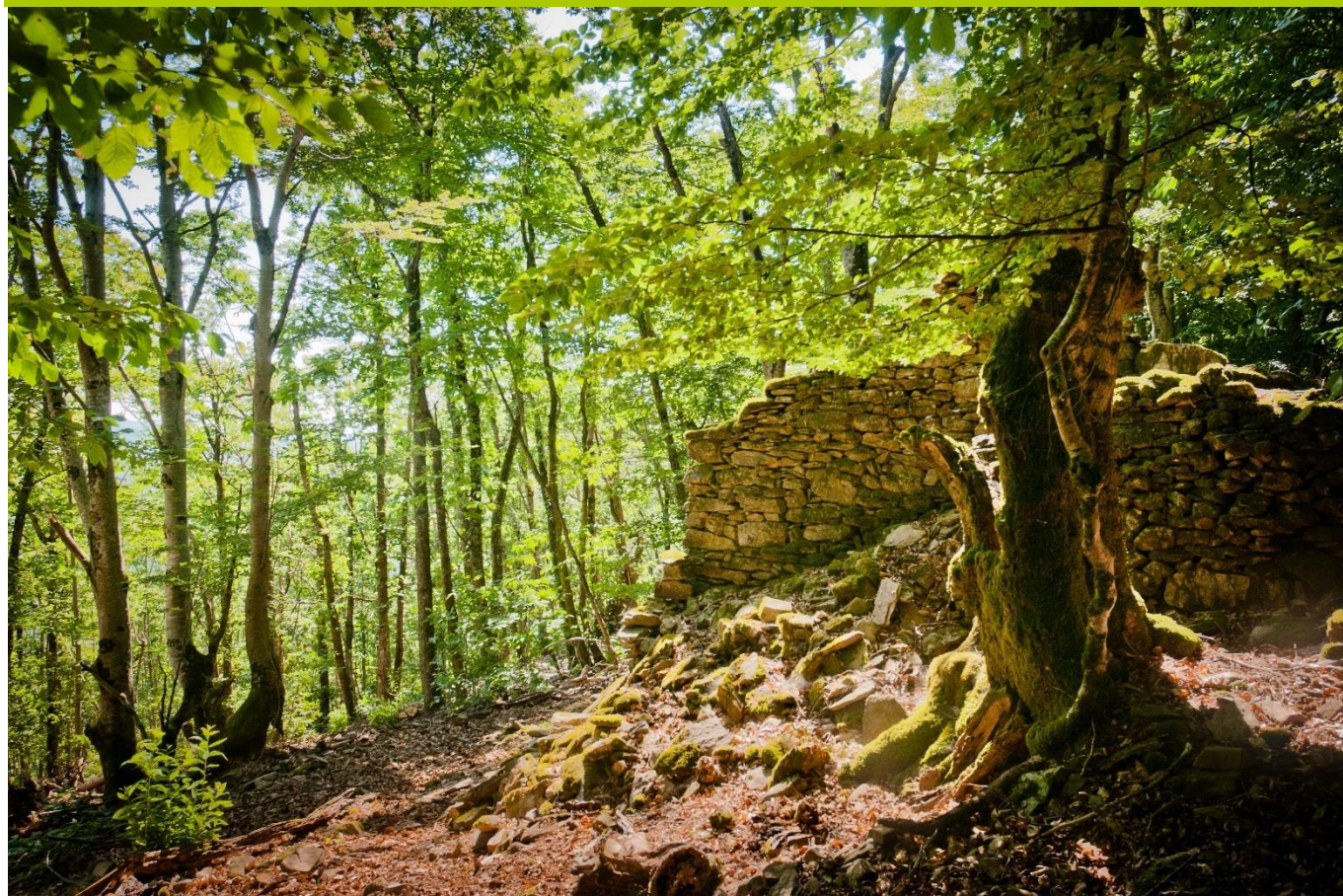
**→ Le GF de Rosis est désigné Lauréat du Sylvotrophée 2019**



Le 4 juillet 2019

Le jury s'est réuni à la mairie de Castanet le Haut afin de partir tous ensemble visiter la parcelle candidate du GF de Castanet, accompagné du gérant Max ALLIES.

## GF de Castanet le Haut (9 ha)



LE GF de Castanet le Haut, d'une superficie de 320 hectares, est composé à 29% de peuplements résineux, 46% de feuillus, 6% de peuplements mixtes et 19% de landes. Un site Natura 2000 et une ZNIEFF sont présentes sur la forêt.

Les objectifs principaux sont la production de bois, la préservation et la protection de la biodiversité, la valorisation du patrimoine et enfin conserver un bon équilibre sylvocynégétique. Les bénéfices faits après les coupes et travaux sont réinvestis dans la conservation et la restauration du patrimoine bâti de la forêt.

La parcelle candidate fait 9 hectares et est peuplée majoritairement d'un taillis de châtaigniers. L'objectif de sylviculture de cette parcelle est de limiter les risques climatiques en favorisant les individus résiliant. La dernière intervention a été un cloisonnement. Il s'agit d'une expérimentation qui s'inscrit dans le cadre du projet Life Foreccast. Une partie de la parcelle présente un patrimoine bâti important avec de très vieux arbres. La volonté a été d'épargner cette partie de la parcelle de tous travaux.

**→ LE GF de Castanet le Haut a reçu le prix du patrimoine**



## GF du Rongas (11 ha)



L'après-midi, le jury a effectué sa dernière visite dans le GF du Rongas, accompagné de Monsieur JEAY, co-gérant du groupement. La forêt du Rongas fait environ 200 ha avec 52% de peuplement résineux, 12% de peuplements feuillus, 16% de peuplements mixtes et enfin 20% en milieux ouverts et landes.

Les objectifs prioritaires sont la production de bois d'œuvre résineux, le maintien d'un couvert forestier permanent, de favoriser le développement des feuillus de qualité et la régénération naturelle et la préservation de la biodiversité ordinaire et les habitats d'intérêts prioritaires ou remarquables. Le gérant a insisté sur le fait qu'il désirait préserver « un environnement beau » et de surtout ne jamais avoir recours à la coupe rase. Le GF est resté sans gestion pendant très longtemps, puis les deux co-gérants ont remobilisé les porteurs de part afin de le remettre en gestion.

La parcelle présentée au concours fait 11 ha et présente des pins laricio, des douglas ainsi que des châtaigniers. L'objectif de traitement appliqué est un traitement irrégulier de type proSylva, en travaillant au profit des arbres de meilleur qualité potentielle et en améliorant le châtaignier en bois d'œuvre feuillu. La dernière coupe a été réalisée en 2019. Une attention particulière s'est portée sur les bords de cours d'eau. En effet, un dispositif de franchissement, et un abattage manuel et dirigé ont été mis en place afin de préserver les berges du cours d'eau aménagé en mur de pierres sèches.

**→ LE GF du Rongas a reçu le prix « coup de cœur du jury »**



Suite aux 4 visites, le jury et l'équipe d'organisation se sont réunis à la maison Cévenole afin de faire le bilan et de désigner le Lauréat 2019 et les prix spéciaux. Sébastien Diette, gérant d'Alcina, la société gestionnaire des 4 GF présentés au concours, a rejoint l'équipe afin d'apporter les dernières précisions au jury.



Dans la semaine qui a suivi, l'animatrice de la Charte Forestière de Territoire a annoncé les résultats aux candidats, en les invitant à la remise des prix qui aura lieu le 20 août à Bédarieux. Cette remise des prix sera couplée à une conférence/restitution des outils mis en place dans le cadre du projet Life FORECCAST.